



Saskatchewan

Quel est le nombre approximatif d'établissements et de types de jeux de hasard ?

Établissements et types de jeux en Saskatchewan (au 31 mars 2011)¹	
Casinos	8
Machines à sous dans les casinos autochtones de la SIGA	1 870
Machines à sous dans les casinos de SaskGaming	995
Nombre d'appareils de loterie vidéo (ALV)	3 936
Nombre de collectivités où il y a des ALV	302
Nombre de sites d'ALV	629
Nombre de licences de jeu de bienfaisance délivrées	3 606
Salles de bingo	15
Jeu en ligne	Non

Qui exploite et régit les activités de jeu ?

- Les deux casinos qui ne sont pas exploités par les Premières nations sont régis par la [Saskatchewan Liquor and Gaming Authority](#) (SLGA), gérés par celle-ci, la Saskatchewan Gaming Corporation (SGC) et la [Société de la loterie Western Canada](#) (SLWC) et exploités par la SGC et la SIGA.
- Les jeux électroniques (ailleurs que dans les casinos) sont régis et gérés par la SLGA et exploités par la SLWC.
- Les courses de chevaux sont régies par l'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) et la SLGA et sont exploitées par des associations d'expositions et des organismes à but non lucratif.
- Les loteries à billets sont régies par le ministère du Tourisme, des Parcs, de la Culture et des Sports, gérés par la SLWC et exploitées par celle-ci et la Société de la loterie interprovinciale.
- Les casinos des Premières nations sont exploités en vertu d'une entente entre la province et la Federation of Saskatchewan Indian Reserves (FSIN). La Saskatchewan Indian Gaming Authority (SIGA) exploite ces casinos.
- [Indigenous Gaming Regulators](#) (IGR) autorise et régit les jeux de bienfaisance exploités dans les réserves par le gouvernement en vertu d'une entente avec la SLGA².

Quelles sont les activités de jeu les plus courantes ?

- Chez les élèves et étudiants de 15 à 18 ans : billets à gratter et jeux d'adresse³.
- Chez les adultes : billets de tirage et de bienfaisance et billets de loterie⁴.

Quels sont les taux de jeu problématique en Saskatchewan ?

- Parmi les jeunes de 19 à 24 ans, 2,4 % ont des problèmes de jeu et 9,4 % sont à risque modéré.
- Parmi les adultes, 1,2 % ont des problèmes de jeu et 4,7 % sont considérés comme étant à risque modéré.



- Le taux de jeu problématique est inconnu chez les adultes de 65 ans et plus en raison de la petite taille de l'échantillon, mais 2,9 % d'entre eux sont à risque modéré.
- Les joueurs autochtones sont sensiblement plus susceptibles que les joueurs d'autres groupes ethniques de présenter un risque de jeu problématique et d'avoir des problèmes de jeu (12 %)⁴.

Quelles sont les activités de jeu les plus courantes chez les personnes qui ont des problèmes de jeu ?

- Chez les adultes : ALV et billets de loterie instantanée⁴.

À combien se chiffrent les recettes du jeu ?

- Les recettes brutes tirées des ALV ont atteint 223,3 millions de dollars en 2010-2011.
- Les recettes tirées des jeux de bienfaisance ont totalisé 27,7 millions de dollars en 2010-2011.
- Les paris de courses de chevaux ont atteint 9,1 millions de dollars en 2010-2011.

À quoi servent les recettes du jeu ?

- Le produit réalisé par Saskatchewan Lotteries est cédé au Saskatchewan Lotteries Trust Fund for Sport, Culture and Recreation⁵.
- Les recettes nettes que le gouvernement tire des ALV contribuent au financement de programmes et de services de santé, d'éducation et d'infrastructure⁶.
- Les profits nets de la SIGA sont répartis comme suit : 50 % au First Nations Trust ; 25 % au Trésor du gouvernement ; 25 % à des sociétés de développement communautaire⁶.
- Les profits nets de la SGC sont répartis comme suit : 50 % au Trésor du gouvernement ; 25 % aux Premières nations (Community Initiatives Fund) ; 25 % à des sociétés de développement communautaire⁶.
- En 2010-2011, 4,75 millions de dollars seront affectés au jeu problématique (2,5 millions de dollars dans le cadre de l'entente sur les jeux conclue avec la Federation of Saskatchewan Indian Nations, et une somme supplémentaire de 2,25 millions de dollars pour les initiatives sur le jeu problématique destinées aux Premières nations)⁶.
- Les sommes tirées de l'exploitation de jeux de bienfaisance doivent servir à des fins de bienfaisance ou à des fins religieuses⁶.

Qui prend des mesures de réduction des méfaits associés au jeu, et quelles sont ces mesures ?

La [Saskatchewan Liquor and Gaming Authority](#) (SLGA) :

- gère le programme d'ALV favorisant un usage responsable des ALV (tous les ALV sont dotés d'un logiciel favorisant le jeu responsable, qui indique le montant misé en dollars et affiche une fenêtre qui interrompt le joueur toutes les 30 minutes) ;
- offre une formation aux exploitants et gestionnaires d'emplacements d'ALV ;
- finance des initiatives sur le jeu problématique, y compris une ligne d'aide ;
- finance des campagnes permanentes de sensibilisation dans les médias par l'entremise du ministère de la Santé.



La [Saskatchewan Gaming Corporation](#) :

- finance et gère un centre de renseignements sur le jeu responsable ;
- a mis au point le programme de reconnaissance des visages iCare, qui permet d'identifier les clients à risque ;
- offre des programmes d'autoexclusion volontaire ;
- collabore avec l'Association canadienne pour la santé mentale, le Regina Committee on Problem Gambling et le Moose Jaw Committee pour sensibiliser le public au jeu responsable et offrir un soutien à cet égard ;
- assure la promotion du jeu responsable dans toutes les promotions internes et externes des casinos ;
- fournit une formation et une sensibilisation au personnel.

La [Saskatchewan Indian Gaming Authority](#) (SIGA)

- Cet organisme recourt à un certain nombre d'initiatives pour réduire les méfaits associés au jeu. Ainsi, il :
 - applique une politique et une stratégie de jeu responsable dans le cadre desquelles il mène des recherches sur les tendances actuelles et les pratiques exemplaires ;
 - fournit des renseignements sur le jeu responsable sur son site Web et offre un programme d'autoexclusion ;
 - inscrit le message « Play Responsibly » (« Jouez de façon responsable ») sur tous ses documents de marketing et de promotion ;
 - distribue des brochures sur le jeu responsable dans des kiosques d'information situés dans les six casinos ;
 - donne une formation au personnel sur une foule de sujets, notamment la politique de jeu responsable, le fonctionnement des jeux, le comportement des joueurs et le rôle du personnel dans le programme de jeu responsable ;
 - diffuse des renseignements sur la ligne d'aide provinciale et les programmes de traitement ;
 - verse annuellement 2,25 millions de dollars de ses recettes à la First Nations Addictions Rehabilitation Foundation, qui a ouvert deux centres de traitement dans le Nord et le Sud de la Saskatchewan.

Le [ministère de la Santé de la Saskatchewan](#) :

- offre des services de prévention et de traitement du jeu problématique ainsi que de l'information à ce sujet ;
- gère une campagne média, met en œuvre des initiatives de sensibilisation pour les personnes âgées et les étudiants de palier postsecondaire, fournit des ressources aux enseignants, aux jeunes, aux personnes âgées aux familles et aux personnes ayant des problèmes de jeu ;
- finance les services de counseling en consultation externe dispensés par les régions régionales de la santé. Il existe aussi des services en établissement vers lesquels les régions régionales de la santé dirigent les clients ces services doivent être approuvés par le ministère de la Santé ;
- gère une ligne d'aide sans frais ;
- offre, en collaboration avec le Community Initiatives Fund, un programme de subventions communautaires et des programmes de traitement de jour.



L'Association canadienne pour la santé mentale – Problem Gambling Community

Program :

- offre des programmes d'information du public et de développement communautaire sous l'égide du ministère de la Santé ;
- fournit des renseignements, tient des ateliers et donne des exposés par l'entremise de son personnel pour sensibiliser les gens au jeu problématique en collaboration avec le ministère de la Santé, les conseillers en jeu problématique des districts de santé et la ligne d'aide sur le jeu problématique.

Sources

1. Saskatchewan Liquor and Gaming Authority. 2011. [2010-2011 Annual Report](#), province de la Saskatchewan.
2. Canadian Partnership for Responsible Gambling. 2010. [Organization and management of gambling in Canada](#).
3. Université de la Saskatchewan. 2006. [Youth gambling in Saskatchewan: Perceptions, behaviours and youth culture. University of Saskatchewan Survey](#), ministère de la Santé de la Saskatchewan.
4. Wynne, H.J. Janvier 2002. [Gambling and problem gambling in Saskatchewan](#), Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, Ottawa (Ontario).
5. Saskatchewan Lotteries. Sans date. [Where the money goes](#).
6. Saskatchewan Liquor and Gaming Authority. Août 2010. [Factsheet - VLTs in Saskatchewan](#) et [Factsheet – Casinos in Saskatchewan](#).